



EXTENSION 2021
TARIFICATION SOLIDAIRE

**PLUS DE
MOBILITÉ
POUR TOUS**



TARIFICATION SOLIDAIRE 2021

MOBILITÉ POUR CHACUN, ÉQUITÉ POUR TOUS

À partir du 1^{er} juillet 2021, la **tarification solidaire** mise en place depuis 2016 bénéficie d'une **extension**. En fonction du niveau de revenus (**quotient familial CAF**), elle permet à l'ensemble des membres d'un foyer de bénéficier d'une **réduction sur les abonnements mensuels du réseau STRAN**.

Quatre taux de réduction sont appliqués : **90%, 75%, 50% et 25%**.

TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS



QUOTIENT FAMILIAL CALCULÉ SELON LES REVENUS MENSUELS DU FOYER	MOINS DE 350 QF1	DE 351 À 500 QF2	DE 501 À 650 QF3	DE 651 À 900 QF4	PLUS DE 900 —
RÉDUCTION	90%	75%	50%	25%	PLEIN TARIF
MATELOT SCOLAIRES MATERNELLE / PRIMAIRE	1€⁴⁰	3€⁵⁰	7€	10€⁵⁰	14€
SKIPPER SCOLAIRES COLLEGE / LYCÉE	2€	5€	10€	15€	20€
CAMPUS ÉTUDIANTS / APPRENTIS	2€³⁰	5€⁷⁵	11€⁵⁰	17€²⁵	23€
CROISIÈRE RETRAITES	2€³⁵	5€⁸⁷	11€⁷⁵	17€⁶²	23€⁵⁰
MULTIPASS ADULTES & ACTIFS	3€⁷⁰	9€²⁵	18€⁵⁰	27€⁷⁵	37€

COMMENT BÉNÉFICIER DE LA TARIFICATION SOLIDAIRE ?

1

VOTRE DOSSIER

Rendez-vous au **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune de résidence**, qui instruira votre dossier et vous délivrera une notification d'ouverture de droits (valable un an).

Pièces justificatives (originaux) :

- Pièces d'identité et livret de famille
- Justificatif de domicile
- Pour les allocataires CAF : attestation de paiement CAF (moins de trois mois) mentionnant votre quotient familial et vos ayants droit
- Pour les non-allocataires CAF : dernier avis d'imposition

2

VOTRE ABONNEMENT

Rendez-vous à l'**Espace Mobilité STRAN** (6 place Pierre Sénard, 44600 Saint-Nazaire) qui vous délivrera votre abonnement mensuel.

Pièces justificatives (originaux) :

- Pièces d'identité des ayants droit et livret de famille
- Notification d'ouverture de droit délivrée par le CCAS
- photo d'identité (possibilité de photo sur place)

ANTICIPEZ!
FAITES INSTRUIRE
VOTRE DOSSIER
PAR LE CCAS
DÈS LE PRINTEMPS 2021
POUR UNE OUVERTURE
DE DROITS AU
1^{ER} JUILLET 2021



**ESPACE
MOBILITÉ
STRAN**



Votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Besné - 02 40 01 30 13
La Chapelle-des-Marais - 02 40 53 97 98
Donges - 02 40 45 79 79
Montoir-de-Bretagne - 02 40 45 45 08
Pornichet - 02 40 11 55 38
Saint-André-des-Eaux - 02 51 10 62 62
Saint-Joachim - 02 40 88 42 31
Saint-Malo-de-Guersac - 02 40 91 12 41
Saint-Nazaire - 02 40 17 19 99
Trignac - 02 40 17 57 80

Votre Espace Mobilité STRAN

6 place Pierre-Sémard - 44600 Saint-Nazaire
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45
et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

ALLOSTRAN 02 4000 75 75
www.stran.fr